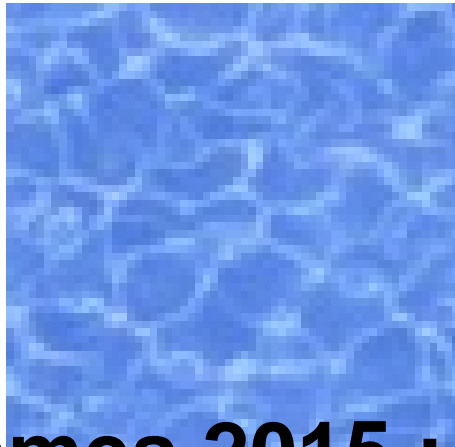
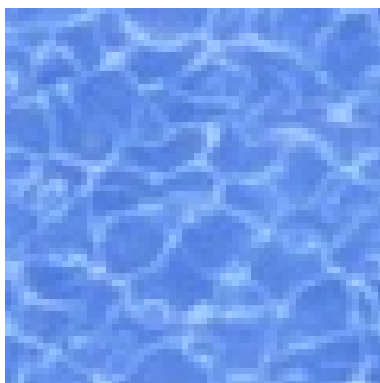


<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/natation74/spip.php?article19>



Programmes 2015 : activités aquatiques - natation

- TEXTES ET DOCUMENTS DE REFERENCE - Textes nationaux -



Date de mise en ligne : lundi 22 août 2016

Copyright © Groupe départemental Natation de la Haute-Savoie - Tous droits
réservés

Le savoir nager dans les programmes de 2015 et compléments de 2016

Au cycle 1

[Explorer le milieu aquatique...](#)

Au cycle 2, extrait des programmes 2015 -BO n°11 page 50

"En natation les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer avec confiance) à des formes plus élaborées : flotter, se repérer et plus technique : se déplacer. L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre à l'horizontal, celui du nageur ; d'une respiration réflexe à une respiration adaptée, puis de passer d'une propulsion avec les jambes à une propulsion par les bras."

Au cycle 3, BO n°11 pages 155 et suivantes

Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

" Produire une performance maximale, mesurable à une échéance donnée :

- [-] appliquer des principes simples pour améliorer la performance dans des activités athlétiques et/ou nautiques
- [-] rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau
- [-] pendant la pratique, prendre des repères extérieurs et des repères sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort.
- [-] utiliser des outils de mesure simple pour évaluer sa performance.

" Adapter ses déplacements à des environnements variés :

- [-] valider l'attestation scolaire du savoir-nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015.

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle.